

BULLETIN

DU

**Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique**

Tome XXIV, n° 4.

Bruxelles, avril 1948.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België**

Deel XXIV, n° 4.

Brussel, April 1948.

COLEOPTERES CARABIDAE AFRICAINS NOUVEAUX
DES COLLECTIONS
DU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE
DE BELGIQUE,

par Pierre BASILEWSKY (Gembloux).

Tachylopha congoanum n. sp.

Long. 2,1-2,4 mm.

Dessus brun de poix très brillant; élytres pourvus de deux taches assez vagues, jaunâtres, l'une à l'épaule, l'autre avant l'apex; dessous brun-rouge; pattes et antennes d'un testacé-ferrugineux. Tout le dessus très brillant et à microsculpture très réduite.

Sillons frontaux larges et peu profonds; yeux très saillants. Antennes longues, le 2° article à peine plus court que le suivant. Pronotum convexe, très allongé, presque aussi long que large, cordiforme, les côtés modérément sinués devant les angles postérieurs qui sont droits et vifs; base droite, nullement en oblique latéralement vers les angles; angle latéral très largement arrondi; gouttière marginale très faiblement élargie au milieu; sillon longitudinal médian peu marqué; dépressions basilaires fortes, en sillons arqués; carinule angulaire peu nette. Surface très lisse, avec une très faible ponctuation dans les dépressions; point basilaire central toujours absent, les deux externes absents ou faiblement indiqués.

Élytres très larges aux épaules, encore élargis au milieu, convexes; rebord latéral denté aux épaules très en avant; seule la première strie présente, profonde, lisse, continuée jusqu'à l'apex, mais débutant assez loin en dessous de l'écusson, éloignée de la suture et des deux stries obliques entourant ce dernier; rudiment de la strie 4 encore plus court que chez *Feai* ALLUAUD, et très droit; deux pores à l'emplacement de la strie 3; striole récurrente apicale droite et peu profonde.

Congo Belge: Matadi (M. TSCHOFFEN, deux exemplaires, dont l'holotype); Boma (M. TSCHOFFEN, 2 ex.). Holotype et deux paratypes au Musée Royal d'Histoire naturelle; un paratype dans ma collection.

Par le rudiment très court de la 4^e strie, cette nouvelle espèce fait partie du groupe de *T. Feai* ALLUAUD. Le tableau des formes de ce groupe, que je donne plus loin, permettra facilement de la différencier.

Tachylopha Feai (ALLUAUD) ssp. *tecospilum* nov.

Long. 2,5 mm.

Diffère de la forme typique par les élytres plus fortement irisés, pourvus de deux taches jaunes assez vaguement délimitées, l'une humérale, l'autre un peu avant l'apex. Alors que chez les individus des îles du Cap Vert la strie suturale atteint au sommet la suture, chez cette race elle s'arrête brusquement encore assez loin de la suture et encore plus loin des deux stries obliques entourant l'écusson.

Côte d'Ivoire: Dimbroko, 16 exemplaires. Holotype et paratypes dans ma collection; paratypes au Musée royal d'Histoire naturelle.

Tachylopha elegans n. sp.

Long. 2 mm.

Dessus noir très brillant; élytres pourvus de deux taches jaunes mal délimitées, l'une humérale (parfois à peine distincte), l'autre un peu avant l'apex; dessous brun de poix légèrement irisé; pattes testacées; antennes testacées, les articles 3 à 6 brunâtres. Microsculpture très réduite. Aspect grêle et élancé.

Sillons frontaux larges et peu profonds, surtout les internes qui sont plus courts que les externes; yeux modérément sail-

lants. Antennes moyennes, l'article 2 plus court que le suivant. Pronotum convexe, cordiforme; très allongé, légèrement plus long que large; côtés fortement sinués en arrière devant les angles postérieurs, qui sont obtus et émoussés, non ou à peine coupés obliquement vers la base; cette dernière très étroite, droite, pourvue des trois points basilaires habituels; gouttière marginale presque nulle en avant et en arrière, assez large au milieu, surtout à l'angle latéral qui est très arrondi; sillon longitudinal médian assez net; dépressions basilaires longues et étroites, légèrement arquées; carinule angulaire très forte. Surface très lisse et très brillante.

Élytres assez étroits à la base, légèrement élargis au milieu, convexes, très allongés, acuminés vers l'apex; rebord latéral denté aux épaules moins en avant que chez l'espèce précédente; seule la première strie présente, profonde, lisse, continuée jusqu'à l'apex où elle est plus superficielle, mais débutant assez bien en dessous de l'écusson, ne touchant ni la suture ni les stries obliques qui entourent ce dernier et qui sont assez profondes; rudiment de la 4^e strie très court et très droit, nullement en crochet; deux pores à l'emplacement de la strie 3; striole récurrente apicale droite et assez faible.

Côte d'Ivoire: Dimbroko, 9 exemplaires. Holotype et paratypes dans ma collection; paratypes au Musée royal d'Histoire naturelle.

Cette espèce fait également partie du groupe de *T. Fcai*.

Le tableau ci-dessous, groupant toutes les espèces du genre *Tachylopha* présentant la strie discale (4^e) réduite à son amorce en face des angles postérieurs du pronotum, permettra de situer les formes décrites.

1. (10). Sillon basilaire du pronotum remplacé par trois gros points.
2. (3). Angles postérieurs du pronotum très aigus et sailants; pronotum très allongé, plus long que large. Strie suturale profonde jusqu'auprès des deux sections de la striole oblique qui encadrent complètement l'écusson. Brun-rouge brillant avec parfois des plaques plus claires mal délimitées vers la base et vers l'apex des élytres. 2.5 mm. Tanganyika Territory.
 *T. Jeanneli* ALLAUD.
3. (2). Angles postérieurs du pronotum obtus et émoussés.

4. (9). Première strie des élytres ne se rattachant pas aux strioles obliques entourant l'écusson, mais arrêtée bien avant, se joignant ou non à la suture. Dessus plus ou moins irisé.
5. (8). Pronotum sensiblement plus large que long, les angles postérieurs coupés obliquement vers la base, sans carinule bien nette. Élytres plus élargis-arrondis, plus convexes. Aspect plus lourd et plus massif.
6. (7). Dessus brun-rouge lisse et luisant, les élytres sans taches claires. Première strie atteignant la suture un peu en dessous de l'écusson. 2,2-2,5 mm. I. du Cap Vert *T. Feai* ALLUAUD.
7. (6). Dessus noir de poix, les élytres irisés, pourvus de taches jaunes mal délimitées, l'une humérale, l'autre un peu avant l'apex. Première strie n'atteignant pas la suture, mais brusquement arrêtée assez bien avant l'écusson. 2,5 mm. Côte d'Ivoire.
. *T. Feai* subsp. *tecospilum* nov.
8. (5). Pronotum légèrement plus long que large, les angles postérieurs non ou à peine coupés obliquement vers la base, avec une forte carinule. Élytres moins élargis et plus allongés. Aspect bien plus élancé. Noir très brillant, élytres avec une vague tache jaunâtre humérale et une autre supra-apicale. Côte d'Ivoire. 2 mm. *T. elegans* n. sp.
9. (4). Première strie des élytres se rattachant aux strioles obliques qui entourent l'écusson. Dessus non irisé. Élytres très élargis. Deux pores à l'emplacement de la 3^e (f. typ.) ou quatre files de petits pores à l'emplacement des stries 2 à 5 (var. *pwetoensis* BURGEON). D'un noir très luisant, les élytres vaguement rougêtres à l'épaule et vers l'apex. 2,5 mm. S. E. Congo belge *T. Ghesquierei* BURGEON.
10. (1). Seuls les deux points externes parfois légèrement distincts, celui du milieu toujours absent. Pronotum allongé, presque aussi long que large; angles postérieurs droits mais vifs. Première strie des élytres ne se rattachant pas aux strioles ni à la suture. Dessus brun de poix très brillant, élytres pourvus d'une vague tache jaune aux épaules et avant l'apex. 2,1-2,4 mm. Congo belge (Bas-Congo) . . . *T. congoanum* n. sp.

Anchomenus amydrus n. sp.

Long. 10-10,5 mm.

Dessus noir brillant, les élytres d'un bleu violacé, mat chez la ♀, brillant chez le ♂; dessous noir de poix luisant; pattes brunes très foncées, presque noires, les tarsi plus clairs; antennes brunes, les trois premiers articles presque noirs. Espèce aptère.

Tête allongée, très convexe en arrière, lisse; yeux fortement saillants; tempes rétrécies en cou. Suture clypéale effacée; sillons fronto-oculaires bien marqués jusqu'au pore supra-orbital antérieur, profonds. Labre long, droit au bord antérieur. Dent labiale très forte, allongée, large à la base, arrondie au sommet. Antennes longues, dépassant la base du pronotum de plus de deux articles, pubescentes à partir du 4, le 3 pas plus long que le suivant.

Pronotum plus large que long, peu convexe, peu transversal et peu cordiforme, plutôt hexagonal; bord antérieur concave, les angles antérieurs fortement avancés et arrondis; côtés en courbe régulière jusqu'un peu avant le milieu, ensuite atténués en courbe moins prononcée, l'angle latéral largement arrondi; angles postérieurs arrondis et peu marqués; base un peu concave, non rebordée, nettement plus étroite que l'apex, remontant en oblique sur les côtés vers les angles. Repli latéral étroit sur toute sa longueur; gouttière marginale large, surtout en arrière; sillon longitudinal médian fin mais assez profond, arrêté aux sillons transversaux qui sont faiblement marqués; dépressions basilaires larges et superficielles. Disque lisse, pourvu de très légères ridules transversales; la gouttière et la base sont couvertes d'une rugosité assez forte, mais sans points apparents.

Élytres en ovale allongé, peu convexes; repli basilaire entier, en fort bourrelet, sinué au milieu, remontant fortement vers l'épaule où il rencontre le repli latéral en formant un angle obtus; ce dernier bien marqué sur toute sa longueur; troncature apicale légèrement sinuée, l'angle sutural arrondi, nullement épineux ni pointu. Stries fines et profondes, lisses, atteignant toutes le repli basilaire; striole scutellaire longue et droite. Intervalles presque plats chez la ♀, un peu bombés chez le ♂; la microsculpture est très nette chez la première, ce qui rend tout l'élytre mat, tandis que chez le ♂ elle est peu perceptible et l'élytre est brillant; 3 pores dorsaux sur le 3^e; fouet basal

bien développé, situé entre la 1^{re} strie et la striole, souvent accolé à cette dernière. Série ombiliquée formée de 22 fouets, les dix premiers plus gros que les postérieurs.

Dessous glabre et lisse; apophyse prosternale étroite et non rebordée; proépisternes lisses; métépisternes peu allongés, à peine pointillés. Pattes longues et grêles; les premiers articles de tous les tarsi sont pourvus d'une carène au milieu de la face dorsale; onychium sétulé en dessous.

Abyssinie: Harrar (7 exemplaires, dont l'holotype); Diré-Daoua (1 exempl.). Holotype et paratypes au Musée royal d'Histoire naturelle, paratypes dans ma collection.

Espèce très spéciale par la coloration des élytres, la forme du pronotum et l'apex des élytres ni pointu ni épineux, caractères qui la distinguent d'*Anch. nairobiensis* BURGEON, du Kenya, et d'*Anch. acanthurus* GESTRO, et espèces voisines, d'Abyssinie.

Orthogonius rhodesianus n. sp.

Long. 16-19 mm.

Dessus noir de poix très brillant, ainsi que les antennes et les pattes; dessous brun-rouge foncé.

Tête large et courte; yeux volumineux et saillants; sculpture très spéciale: arrière tout à fait lisse, vertex pourvu de quelques gros points et de rides transversales profondes et courtes, devant orné d'un sillon longitudinal court, mais large et profond, séparant toute la surface en deux convexités tuberculiformes, le tout très éparsément couvert de points; clypéus lisse. Carènes supra-oculaires très développées. Labium sans dent médiane. Antennes courtes, dépassant la base du pronotum à peine d'un demi article; 1 à 3 cylindriques, le 3 plus long que le suivant, 4 à 11 élargis et aplatis, 4, 5 et 6 très courts.

Pronotum transverse, plus large que long, nettement plus large que la tête avec les yeux, mais bien plus étroit que les élytres; bord antérieur droit, les angles antérieurs très largement arrondis et complètement effacés; la courbure des côtés se prolonge jusqu'aux angles postérieurs, tout en étant moins accentuée vers l'arrière; ces derniers droits, l'extrême sommet arrondi; aucune sinuosité latérale; largeur maximale située au milieu; base légèrement bisinuée, entièrement rebordée. Repli latéral très net en avant et au milieu, estompé en arrière par suite de l'aplanissement des côtés; gouttière marginale

étroite en avant, s'élargissant progressivement en arrière où elle est très large et très explanée; dépressions basilaires profondes, sub-arrondies, séparées de l'angle par une convexité irrégulière et un aplanissement assez prononcé; sillon transversal postérieur bien marqué, l'antérieur peu distinct; sillon longitudinal médian fin mais assez profond, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur. Dessus assez convexe; disque dépourvu de ponctuation mais éparsément couvert de rides transversales ondulées assez profondes; quelques courts sillons longitudinaux près du bord antérieur; gouttière rugueusement ridée, base presque lisse.

Élytres allongés, convexes, parallèles; repli basilaire complet; troncature apicale presque droite, l'angle sutural prolongé en une spinule très courte, bien moins longue et moins aiguë que chez *O. spinosus* BURGEON. Stries fines et profondes, crénelées, atteignant presque le repli basilaire; 4 et 5 légèrement recourbées vers l'intérieur à la base; striole scutellaire longue et droite. Intervalles assez convexes, le 7 plus étroit que les autres, surtout en avant, mais pas plus élevé que les autres ni saillant en carène; lisses, les 3, 5 et 7 pourvus d'une série de petits points alignés; le 3 avec 5 pores dorsaux bien marqués, les deux premiers contre la strie 3, les autres contre la strie 2. Série ombiliquée comptant 34 fouets alignés sur l'intervalle 9.

Dessous brillant; apophyse prosternale entièrement rebordée; pro et métépisternes lisses, ces derniers très allongés et très rétrécis en arrière; segments abdominaux très densément ridés-chagrinés transversalement au milieu. Fémurs courts et larges, surtout les postérieurs, aplatis, pourvus de 5 soies au bord postérieur; mésotibias courbés; éperon de tibias postérieurs courts et émoussés, en forme de cuillerons. Article 4 de tous les tarses très profondément bilobé; griffes pectinées.

N. W. Rhodesia (3 ♀♀, ex coll. DUPUIS). Holotype et paratype au Musée royal d'Histoire naturelle, paratype dans ma collection.

Par l'intervalle 7 des élytres non caréné en avant et les antennes courtes, cette nouvelle espèce appartient au groupe de *O. brevithorax* DEJEAN, mais elle est très spéciale par la sculpture de la tête et du pronotum et la conformation des éperons des métatibias. Se rapproche d'*O. parcepunctatus* KOLBE, du Tanganyika, mais en diffère par la taille plus forte, la tête autrement sculptée, le pronotum moins large, sans ponctuation, les intervalles pairs des élytres absolument lisses, le 3 avec

5 pores, l'angle sutural un peu épineux, la conformation des épérons, les mésotibias courbés, etc...

Orthogonius Dupuisi n. sp.

Long. 12,5-15 mm.

Dessus brun de poix, parfois assez foncé, souvent plus clair; dessous brunâtre; pattes et antennes ferrugineuses rougeâtres.

Tête large et volumineuse, les yeux très saillants; suture clypéale profonde; clypéus presque lisse, vertex densément et fortement ridé-punctué, arrière de la tête tout à fait lisse à partir du niveau du milieu des yeux. Pas de dent labiale. Antennes longues, dépassant la base du pronotum de près de trois articles, le 3 aussi long que le 4, 4 à 11 allongés et peu élargis.

Pronotum très transversal, beaucoup plus large que long, bien plus large que la tête avec les yeux, mais pas beaucoup plus étroit que les élytres à l'épaule; bord antérieur droit; angles antérieurs très largement arrondis et effacés; côtés largement arrondis sur toute leur longueur, plus atténués vers la base; angles postérieurs obtus, non ou à peine arrondis; base très fortement bisinuée, entièrement rebordée. Repli latéral en fort bourrelet sur toute sa longueur, nullement estompé en arrière; dépressions basilaires profondes et subarrondies, séparées de l'angle postérieur seulement par un aplanissement, sans convexité; sillon transversal postérieur très bien marqué, parallèle à la base et bisiné comme elle, l'antérieur bien distinct; sillon longitudinal médian fin et profond, atteignant le bord antérieur mais non la base, bien qu'il dépasse le sillon postérieur. Disque lisse, pourvu de très légères rides transversales; gouttière punctuée; bords antérieur et postérieur lisses.

Élytres larges, peu convexes, élargis après le milieu; repli basilaire complet; troncature apicale en oblique arrondie, l'angle sutural arrondi, sans aucune spinule. Stries profondes, peu nettement punctuées, 3, 4 et 5 légèrement courbées vers l'intérieur à la base; un pore ombiliqué très net à la base de la 2^e strie; striole scutellaire longue et droite. Intervalles un peu bombés, le 7 plus étroit que les autres, très rétréci vers l'avant où il est plus convexe mais nullement caréné; seul le 8^e est pourvu de quelques points épars à peine visibles; le 3 avec 4 pores dorsaux assez faibles, les deux premiers près de la 3^e strie, les deux autres près de la 2^e. Série ombiliquée composée d'une trentaine de fouets.

Dessous brillant; apophyse prosternale rebordée seulement jusqu'au début des hanches; proépisternes lisses; métépisternes très allongés et rétrécis en arrière, très finement chagrinés; segments abdominaux lisses. Fémurs postérieurs largement aplatis, pourvus de 5 soies au bord-arrière; mésotibias courbés; éperons des métatibias moyennement longs mais vifs; article 4 des tarses bilobé aux deux paires antérieures, fortement entaillé aux postérieures; article 1 des postérieures non sillonné ni extérieurement ni dorsalement; griffes pectinées. Edéage fig. 2.

N. W. Rhodesia (7 ex. ♂♂ ♀♀, ex coll. DUPUIS). Holotype et paratypes au Musée royal d'Histoire naturelle, paratypes dans ma collection.

Cette nouvelle espèce fait partie du groupe du *capucinus* BOHEMAN par l'intervalle 7 des élytres non caréné en avant, les antennes longues, l'éperon des métatibias vifs et le premier article des tarses postérieurs non sillonné. Diffère de cette espèce par l'article 4 des tarses médians et postérieurs bilobé, la tête lisse dans sa moitié basale, l'article 3 des antennes égal au 4, par les intervalles des élytres lisses et non aciculés, le 3 pourvu de 4 pores, et par l'éperon des métatibias bien plus court. Se rapproche également d'*O. kapiircensis* BURGEON, mais s'en distingue par les antennes plus longues, l'arrière de la tête lisse, le pronotum plus largement aplani sur les côtés, la base fortement bisinuée, le sillon transversal antérieur bien marqué, les dépressions basilaires bien distinctes, la sculpture plus faible sur le disque; intervalles des élytres lisses; mésotibias courbés; tarses plus larges, le 4^e article bilobé aux deux paires antérieures.

Je dédie cette nouvelle espèce à la mémoire du Major P. DUPUIS.

Orthogonius pollinctor n. sp.

Long. 11-15,5 mm.

Dessus noir de jais assez luisant; dessous noir de poix, parfois brunâtre; pattes noires, les tarses rembrunis; antennes brunâtres, les trois premiers articles presque noirs.

Tête très large et remarquablement courte; les yeux très gros et très saillants; clypéus lisse en avant, ponctué en arrière; avant pourvu d'une très forte rugosité, tandis que le vertex et l'arrière sont densément et finement ponctués. Pas de dent

labiale. Antennes assez longues, dépassant d'un peu plus de deux articles la base du pronotum, le 3 aussi long que le suivant, 4 à 11 allongés et peu aplatis.

Pronotum court et très transverse, bien plus large que long, à peine plus étroit que les élytres à la base; bord antérieur droit; angles antérieurs très largement arrondis; côtés régulièrement arrondis d'avant jusque vers le milieu où se trouve la largeur maximale, ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs, très légèrement sinuée chez quelques individus; angles postérieurs obtus, peu arrondis; base droite, rebordée seulement au milieu. Repli latéral en fort bourrelet, nullement effacé en arrière; gouttière marginale large en avant, encore élargie en arrière; dépressions basilaires peu marquées, ou plutôt confondues avec le sillon transversal postérieur qui est fortement gravé, tandis que l'antérieur est à peine distinct; sillon médian fin et court. Toute la surface est densément ponctuée, le disque pourvu en outre de rides transversales entremêlées; chez certains exemplaires la ponctuation est moins dense sur le disque.

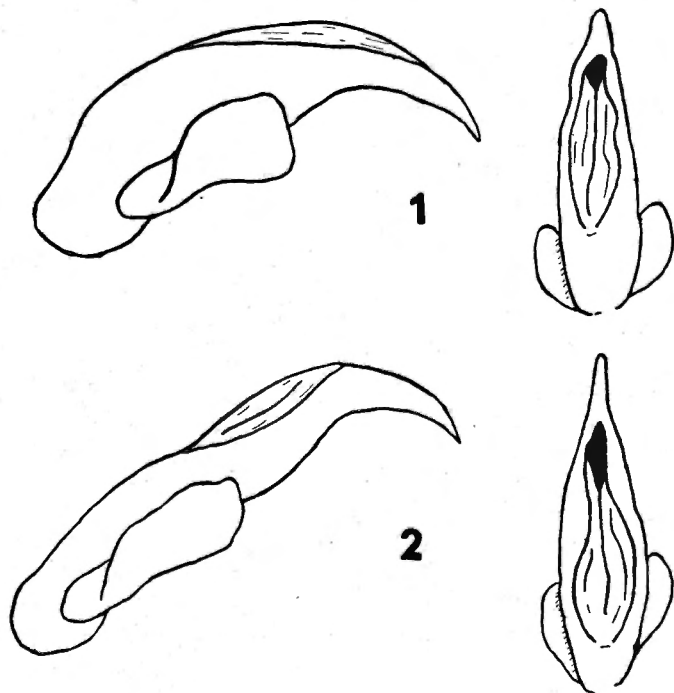
Elytres larges et assez courts, peu convexes, élargis après le milieu; repli basilaire complet, très largement arrondi à l'épaule; troncature apicale en oblique très arrondie. Stries fines et profondes, crénelées, les 4 et 5 fortement courbées vers l'intérieur à la base; striole scutellaire longue et droite. Intervalles assez convexes, surtout les externes; le 6 avec une dépression ponctuée à la base; le 7 plus étroit que les autres mais pas plus convexe ni nullement caréné en avant; tous les intervalles sont pourvus de quelques petits points très épars et à peine visibles; le 3 avec 3 pores dorsaux peu distincts. Série ombiliquée formée de 32 fouets en ligne ininterrompue.

Apophyse prosternale entièrement rebordée, légèrement sillonnée longitudinalement au milieu; pro- et métépisternes densément pointillés, ces derniers allongés et très rétrécis en arrière; segments abdominaux presque lisses. Fémurs postérieurs larges et courts, assez aplatis, pourvus de 5 soies au bord arrière; mésotibias courbés; éperons des métatibias assez longs et très vifs; article 4 des tarses profondément bilobé aux deux paires antérieures, simplement entaillé aux postérieures; premier article des métatarses non sillonné. Griffes pectinées. Édéage fig. 1.

Congo belge: Boma-Sundi (P. ROLIN, 2 ex., dont l'holotype); Léopoldville (E. CLAVAREAU, V-VI-1899; 6 ex.). En outre,

cinq individus étiquetés Congo, sans plus de précision. Holotype et paratypes au Musée royal d'Histoire naturelle, paratypes dans ma collection.

Par l'intervalle 7 des élytres non caréné à la base, les antennes longues, les éperons des métatibias vifs, le premier article des tarses postérieurs non sillonné, cette nouvelle espèce fait partie, comme la précédente, du groupe du *capucinus* BOHEMAN et se rapproche aussi d'*O. kapiensis* BURGEON, dont elle diffère par la coloration plus noire, la tête plus densément et plus régulièrement ponctuée, les antennes plus courtes, le pronotum plus transversal, moins rétréci en avant et plus en arrière, la fin de la courbure de l'angle antérieur bien plus éloignée du cou, le bord aplani plus large, les angles postérieurs moins arrondis, le sillon transversal postérieur plus fort; sculpture plus dense; ponctuation des intervalles des élytres bien plus faible, le 3 avec 3 pores, le 6 avec dépression basale; pro- et métépisternes densément ponctués; tibias médians courbés; tarses plus larges.



Figures 1-2. — Edéages ($\times 40$).
 1. *Orthogonius pollinator* n. sp.
 2. *Orthogonius Dupuisi* n. sp.

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles.